

COMMUNE DE SAVIGNY



AVIS D'ENQUÊTE N°3406

En application de l'art. 13 de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991 et de l'article 75 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, la Municipalité de Savigny soumet à l'enquête publique, du 14 mars au 14 avril 2025 inclus :

- Sentier public de Praz Pierre - Radiation de la servitude RF n° ID.009-2000/005925 « passage à pied » sur les parcelles n° 570, 1812 et 1822.

Le dossier est déposé au bureau technique communal, où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture (lundi à vendredi de 8h30 à 11h30 et jeudi après-midi de 13h30 à 19h).

Les oppositions ou observations éventuelles, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité durant le délai d'enquête.

La Municipalité